

Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied et roulants – et vérifier des échafaudages roulants

Les documents Organismes habilités à dispenser les formations Échafaudages de pied et Échafaudages roulants mis à jour sont disponibles sur le site de l'INRS : <https://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>

Positiv' Formation est titulaire d'une habilitation « Échafaudage de pied »

n°H34743/2019/Echafaudage de pied - R408-1/O/13 et d'une habilitation « Échafaudage roulant »

n°H34740/2019/Echafaudage roulant - R457-1/O/13 délivrées par l'Assurance Maladie Risques Professionnels/INRS

Objectifs

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :

- Montage avec console,
- Montage porte à faux,
- Montage poutre de franchissement et/ou escaliers d'accès,
- Potence, poulie à cliquets et corde de levage

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalière prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Public Visé

Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied (de hauteur inférieure à 24 m) conformément à la notice technique du fabricant pour réaliser les travaux de leur propre activité et utiliser cet échafaudage.

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

Pré Requis

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) et être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges ...).
- Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et de démontage des échafaudages donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R 4624-23 du Code du travail.
- Être formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.

Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie : en salle, exposés, travail en groupe, cas concrets. Applications pratiques sur chantier école. Montage, vérification journalière, utilisation et démontage de deux échafaudages de pied. Montage, vérifications réglementaires, utilisation et démontage de deux échafaudages roulants. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. La partie théorique représente 30 à 50 % du temps total de la formation. La partie pratique représente

Parcours pédagogique

LES ENJEUX DE LA PREVENTION
LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES DIFFÉRENTS ACTEURS
LA PREVENTION DES RISQUES

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer-rendre compte

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHAFAUDAGES ET LEUR DOMAINE D'UTILISATION
L'EXPLOITATION DE LA NOTICE DU FABRICANT
LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES VÉRIFICATIONS DES ÉCHAFAUDAGES ET LES RESPONSABILITÉS QUI EN DÉCOULENT
LA PRÉPARATION DU MONTAGE
LE MONTAGE ET LE DÉMONTAGE EN SÉCURITÉ D'UNE STRUCTURE SIMPLE D'ÉCHAFAUDAGE DE PIED
LES RÈGLES D'UTILISATION D'UN ÉCHAFAUDAGE FIXE EN SÉCURITÉ
LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE (EXAMEN DE L'ÉTAT DE CONSERVATION) DE L'ÉCHAFAUDAGE DE PIED
LE MONTAGE ET LE DÉMONTAGE EN SÉCURITÉ D'UN ÉCHAFAUDAGE ROULANT
L'EXAMEN D'ADÉQUATION
L'EXAMEN DE MONTAGE ET D'INSTALLATION DE L'ÉCHAFAUDAGE ROULANT
LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE (EXAMEN DE L'ÉTAT DE CONSERVATION) DE L'ÉCHAFAUDAGE ROULANT
LE COMPTE RENDU DE VÉRIFICATION DE L'ÉCHAFAUDAGE ROULANT
LES RÈGLES D'UTILISATION EN SÉCURITÉ D'UN ÉCHAFAUDAGE ROULANT

Positiv' Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 53350813735



50 à 70 % du temps total de la formation et est réalisée sur la plateforme pédagogique.

Matériel utilisé : 2 échafaudages de pied (préfabriqué à cadre et préfabriqué multidirectionnel) – 1 extractomètre. 2 échafaudages roulants

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur certifié "Formateur Échafaudages de l'Assurance Maladie - Risques Professionnels / INRS".

Méthodes et modalités d'évaluation

Les évaluations sont effectuées en continu pendant toute la durée de la formation. Questionnement oraux, questionnaire à choix multiples, observation pendant la partie pratique avec grille d'évaluation pratique et utilisation de l'outil TUTOPREV BTP. A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (évaluation des connaissances et savoir-faire selon les grilles conformes au document de référence l'AMRP/INRS), l'organisme de formation leur délivre un certificat et une attestation de compétences formation validant les acquis.

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du référent handicap, par mail à handicap@positivformation.com



Durée

28.00 Heures

4 Jours

Effectif

3 minimum - 8 maximum